

Communiqué de presse

Embargo: 23.4.2019, 8h30

03 Travail et rémunération

Enquête suisse sur la population active: participation au marché du travail 2010–2018

La population suisse participe encore davantage au marché du travail

En Suisse, 84,2% de la population âgée de 15 à 64 ans participe au marché du travail, soit une hausse de 2,9 points depuis 2010. Le travail à temps partiel y est beaucoup plus répandu que dans l'Union européenne. Les mères avec enfant(s) en bas âge sont toujours plus nombreuses à rester professionnellement actives. Les mères ont changé presque deux fois plus souvent d'emploi que les pères pour mieux concilier famille et emploi. Ce sont là quelques-uns des résultats de l'enquête suisse sur la population active 2018 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En comparaison avec les autres pays de l'UE et de l'Association européenne de libre-échange (AELE), la Suisse présente un taux d'activité (part de la population participant au marché du travail) très élevé. Chez les 15-64 ans, ce taux a nettement augmenté entre 2010 et 2018, passant de 81,3% à 84,2%. Au sein de l'UE/AELE, seule la population islandaise présente un taux de participation supérieure avec 88,7%, la moyenne de l'UE se situant à 73,3% (données de 2017).

Suisse et Pays-Bas, champions du temps partiel

Alors que la population est fortement impliquée dans le marché suisse du travail, une proportion importante de personnes est occupée à temps partiel (35,0% en 2018). Seuls les Pays-Bas présentent un taux de temps partiel plus élevé (49,8%), la moyenne de l'UE28 se fixant à un niveau bien inférieur (19,4%). Cette forte proportion de temps partiel en Suisse se traduit par des taux d'activité en équivalence plein temps (EPT) bien inférieurs aux taux d'activité sans conversion (taux d'activité en EPT des 15-64 ans: 72,8%).

Recul des différences de taux d'activité entre femmes et hommes

En 2018, le taux d'activité des femmes de 15-64 ans (79,9%) était inférieur de 8,6 points à celui des hommes (88,5%). L'écart entre les sexes s'est réduit de 3,3 points entre 2010 et 2018. Converti en EPT, les taux d'activités sont de 59,8% pour les femmes et de 85,5% pour les hommes. Au sein de l'UE, le taux d'activité des hommes s'élève en 2017 à 78,9% et celui des femmes à 67,8%.

Toujours plus de mères avec enfant(s) en bas âge restent actives

La progression du taux d'activité a été vive chez les mères de 25 à 54 ans avec enfant(s) de moins de 4 ans entre 2010 (67,4%) et 2018 (75,7%). La part des mères actives augmente en fonction de l'âge du plus jeune enfant, leur taux d'activité atteignant 83,2% quand l'enfant le plus jeune a entre 4 et 12 ans et 85,5% quand il a entre 13 et 17 ans.

Pères: progression du temps partiel

L'existence d'une charge familiale n'influence pas le taux d'activité des hommes (plus de 94% indépendamment de l'âge des enfants). Les pères sont par contre toujours plus nombreux à travailler à temps partiel. La progression est particulièrement marquée chez les pères avec enfant(s) de moins de 4 ans (+5,3 points à 14,1%; avec enfant(s) de 4 à 12 ans: +3,0 points à 10,1%; avec enfant(s) de 13 à 17 ans: +3,0 points à 9,7%).

Principaux obstacles à la conciliation entre le travail et la famille

Lorsqu'on demande aux parents qui exercent une activité professionnelle et qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans de désigner le principal obstacle à la conciliation entre le travail et la famille, 18,6% répondent les longs horaires de travail, 16,3% les horaires imprévisibles ou peu adaptés, 13,9% les longs trajets pour se rendre au travail. 5,0% seulement mentionnent le manque de soutien dans leur environnement de travail et 5,3% un travail trop exigeant ou trop pénible. 34,1% des parents estiment que leur activité professionnelle ne les empêche pas de concilier le travail et la famille.

Principales conséquences: réduction de l'horaire de travail et changement d'emploi

Parmi les personnes qui exercent une activité professionnelle et qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans, 62,2% des mères et 14,9% des pères ont réduit leur volume de travail pour pouvoir s'occuper de leurs enfants. 23,8% des pères et 30,7% des mères ont modifié leur horaire de travail. Les mères déclarent presque deux fois plus souvent avoir changé d'emploi pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale (mères: 32,7%; pères: 17,7%).

La majorité des parents peuvent moduler leur horaire de travail pour des raisons familiales

73,9% des pères salariés, qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans peuvent en général décaler d'une heure ou plus, pour des raisons familiales, le début et la fin de leur journée de travail, 14,0% ne peuvent le faire que rarement et 10,5% ne peuvent pas le faire du tout. 65,0% des mères salariées qui ont un emploi peuvent le faire en général, 18,3% ne peuvent le faire que rarement et 15,6% pas du tout. Les mères peuvent plus facilement que les pères prendre des jours de congé entiers pour des raisons familiales en dehors de leurs vacances. 56,9% des mères et 46,9% des pères peuvent le faire en général, 20,5% des mères et 29,3% des pères ne peuvent le faire que rarement. Un cinquième des mères et des pères n'ont pas cette possibilité (resp. 19,9% et 21,6%).

Annexe méthodologique

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. L'OFS rend les résultats comparables au plan international en s'appuyant sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'Eurostat applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2e trimestre uniquement. En s'appuyant sur l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu pour pouvoir produire des indicateurs trimestriels et annuels sur l'offre de travail. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées 4 fois sur un an et demi. L'échantillon de base compte depuis 2010 environ 100'000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 20'000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidente permanente de 15 ans ou plus.

Le présent communiqué repose sur une sélection des résultats annuels de l'ESPA. Les résultats trimestriels sont aussi chaque fois présentés dans un communiqué de presse. Le dernier communiqué a paru le 14 février 2019 ("Enquête suisse sur la population active au 4e trimestre 2018: l'offre de travail / Hausse de 0,8% du nombre d'actifs occupés; taux de chômage au sens du BIT s'établit à 4,6%").

Les résultats trimestriels et annuels de l'ESPA et des statistiques dérivées peuvent aussi être téléchargés sous forme de tableaux depuis le portail statistique de l'OFS.

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration.html>

Eurostat diffuse les résultats du 4e trimestre 2018 et les résultats annuels 2018 après la date de sortie du présent communiqué de presse (25 avril 2019). Les comparaisons internationales sont donc réalisées sur la base des résultats de l'année 2017.

Renseignements

Evolution de l'activité professionnelle: Thierry Murier, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 46 36363, e-mail: Thierry.Murier@bfs.admin.ch

Conciliation emploi et famille: Jacqueline Schön-Bühlmann, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 64 18, e-mail: Jacqueline.Schoen-Buehlmann@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2019-0464

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'Etat aux migrations, le Secrétariat d'Etat à l'économie et l'Office fédéral des assurances sociales ont eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.

Définitions principales

Taux d'activité

Taux d'activité = nombre de personnes actives / population

Personnes actives

Les personnes actives sont composées des personnes actives occupées et des chômeurs au sens du BIT. Les personnes actives constituent l'offre de travail.

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Chômeurs au sens du BIT (définition du Bureau international du Travail)

Sont considérées comme chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence et
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler.

Taux d'activité en équivalents plein temps (EPT)

Taux d'activité EPT = nombre de personnes actives exprimées en EPT / population

Le calcul des équivalents plein temps s'effectue, pour les personnes actives occupées, en divisant leurs heures travaillées par la moyenne des heures travaillées dans les emplois à plein temps. Pour les chômeurs au sens du BIT, on détermine les équivalents plein temps sur la base du taux d'occupation recherché (p.ex., l'offre d'un chômeur BIT recherchant un poste à mi-temps est de 0,5 EPT). Finalement, pour les personnes recherchant un volume de travail supérieur à celui de leur emploi actuellement exercé, on tient compte des équivalents plein temps correspondant au taux d'occupation additionnel recherché (p.ex., une personne travaillant à 80%, mais recherchant un poste à plein temps offre 0,2 EPT additionnels).

Personnes actives occupées à temps partiel

Font partie des personnes actives occupées à temps partiel les personnes actives occupées dont le taux d'occupation est inférieur à 90% (définition appliquée en Suisse). Selon la définition internationale, le seuil du temps partiel se situe à 99% au lieu de 89%.

Population résidente permanente

Toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins sont assimilées à la population résidente permanente. La population résidente permanente comprend donc toutes les personnes de nationalité suisse avec domicile principal en Suisse et les personnes de nationalité étrangère séjournant en Suisse pendant au moins 12 mois, à savoir les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus) et les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée équivalant à une durée cumulée minimale de 12 mois. Bien qu'inclus dans la population résidente permanente selon la définition appliquée dans le nouveau recensement de la population (cf. article 2, lettre d de l'Ordonnance sur le recensement RS 431.112.1), les diplomates, les fonctionnaires internationaux (y c. membres de leur famille) et les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de séjour ne sont pas couverts par l'ESPA.

T1 Taux d'activité en 2010, 2017 et 2018

Moyenne annuelle, en %	Total			Hommes			Femmes			Ecart hommes-femmes		
	2010	2017	2018	2010	2017	2018	2010	2017	2018	2010	2017	2018
Selon les groupes d'âges												
15 ans et plus	67,0	68,4	68,5	74,3	74,5	74,2	60,0	62,6	62,9	14,4	11,9	11,3
15-64 ans	81,3	84,0	84,2	87,2	88,5	88,5	75,3	79,3	79,9	11,9	9,1	8,6
15-24 ans	68,1	68,7	68,0	68,8	69,5	68,3	67,4	67,8	67,6	1,4	1,8	0,7
25-39 ans	88,6	90,9	91,1	95,0	95,3	95,4	82,1	86,4	86,8	12,9	8,9	8,5
40-54 ans	88,1	89,9	90,5	94,3	95,0	95,2	81,9	84,7	85,7	12,4	10,2	9,5
55-64 ans	68,6	75,1	75,6	78,4	82,1	82,5	59,0	68,0	68,7	19,4	14,0	13,9
65+ ans	9,3	12,0	12,0	13,2	16,4	16,3	6,3	8,4	8,6	6,9	8,0	7,7
Selon la situation familiale (25-54 ans)												
sans enfants	92,3	93,5	93,5	94,5	94,6	94,7	89,8	92,3	92,0	4,7	2,2	2,7
avec enfant(s) de moins de 25 ans	86,1	88,4	89,1	96,5	97,6	97,7	77,2	81,0	82,1	19,4	16,6	15,5
avec enfant(s) de 0 à 3 ans	82,5	86,5	86,6	97,8	98,3	98,1	67,4	75,4	75,7	30,4	23,0	22,3
avec enfant(s) âgés de 4 à 12 ans	86,5	88,3	89,8	96,9	97,3	97,9	77,5	80,8	83,2	19,5	16,5	14,7
avec enfant(s) âgés de 13 à 17 ans	89,8	91,0	90,6	94,8	97,6	98,2	86,0	86,4	85,5	8,7	11,2	12,6
avec enfant(s) âgés de 18 à 24 ans	87,0	90,4	90,7	94,5	96,6	94,9	81,8	86,5	88,0	12,8	10,1	6,8
Taux d'activité en équivalence plein temps												
15 ans et plus	57,0	58,2	58,1	71,7	70,8	70,3	43,0	46,0	46,3	28,7	24,8	23,9
15-64 ans	70,0	72,7	72,8	85,2	85,8	85,5	54,6	59,4	59,8	30,6	26,4	25,7
Selon le niveau de formation (25-64 ans)												
secondaire I	72,4	74,0	75,6	82,8	82,9	83,9	65,5	66,7	68,5	17,3	16,2	15,4
secondaire II	83,6	85,9	85,8	90,4	91,3	91,2	77,5	81,1	81,0	12,9	10,2	10,1
tertiaire	90,2	91,8	92,0	94,6	95,2	95,3	83,7	87,6	88,0	10,9	7,6	7,4

source: enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS, Neuchâtel 2019

T2 Personnes actives occupées à temps partiel en 2010, 2017 et 2018

Moyenne annuelle, en % des personnes actives occupées	Total			Hommes			Femmes		
	2010	2017	2018	2010	2017	2018	2010	2017	2018
Total (15-64 ans)	32,7	34,8	35,0	11,6	14,9	14,9	57,8	57,5	57,9
Temps partiel I (taux d'occupation de 50-89%)	19,2	21,6	22,1	7,7	10,3	10,6	32,8	34,6	35,3
Temps partiel II (taux d'occupation < 50%)	13,6	13,2	12,9	3,9	4,6	4,3	25,0	23,0	22,7
Selon la situation familiale (25-54 ans)									
sans enfants	22,8	24,0	24,1	9,9	12,8	12,9	38,1	37,7	38,0
avec enfant(s) de moins de 25 ans	41,8	44,3	45,2	7,6	10,7	10,9	78,9	77,7	78,8
avec enfant(s) de 0 à 3 ans	38,6	43,7	44,1	8,8	13,2	14,1	82,3	82,0	81,9
avec enfant(s) âgés de 4 à 12 ans	42,4	44,2	45,4	7,1	10,3	10,1	81,9	79,5	80,7
avec enfant(s) âgés de 13 à 17 ans	44,1	46,9	47,2	6,8	8,3	9,7	75,8	77,2	76,9
avec enfant(s) âgés de 18 à 24 ans	43,0	42,6	44,4	7,4	7,6	5,4	71,3	66,9	71,0

source: enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS, Neuchâtel 2019

T3 Taux d'activité par sexe en comparaison internationale, 2010 et 2017

Population de 15 à 64 ans, en pour cent

	Total		Hommes		Femmes		Ecart hommes-femmes	
	2010	2017	2010	2017	2010	2017	2010	2017
Suisse	81,3	84,0	87,2	88,5	75,3	79,3	11,9	9,2
UE28	71,0	73,3	77,6	78,9	64,4	67,8	13,2	11,1
Belgique	67,7	68,0	73,4	72,8	61,8	63,2	11,6	9,6
Bulgarie	66,7	71,3	71,1	75,4	62,2	67,1	8,9	8,3
République tchèque	70,2	75,9	78,6	82,9	61,5	68,7	17,1	14,2
Danemark	79,4	78,8	82,6	81,5	76,0	76,1	6,6	5,4
Allemagne	76,7	78,2	82,4	82,4	70,9	74,0	11,5	8,4
Estonie	73,9	78,8	76,8	82,7	71,1	75,1	5,7	7,6
Irlande	71,6	72,7	78,7	78,8	64,5	66,6	14,2	12,2
Grèce	67,8	68,3	78,3	76,4	57,5	60,3	20,8	16,1
Espagne	73,5	73,9	80,6	78,9	66,3	68,8	14,3	10,1
France	70,3	71,5	74,9	75,6	65,8	67,6	9,1	8,0
Croatie	65,1	66,4	70,6	71,5	59,6	61,4	11,0	10,1
Italie	62,0	65,4	73,1	75,0	51,1	55,9	22,0	19,1
Chypre	73,6	73,9	80,4	78,8	67,4	69,3	13,0	9,5
Lettonie	73,0	77,0	75,3	79,8	70,8	74,3	4,5	5,5
Lituanie	70,2	75,9	72,0	77,4	68,6	74,6	3,4	2,8
Luxembourg	68,2	70,2	76,0	74,0	60,3	66,2	15,7	7,8
Hongrie	61,9	71,2	67,8	78,2	56,3	64,2	11,5	14,0
Malte	60,4	72,2	77,8	83,4	42,5	60,2	35,3	23,2
Pays-Bas	77,9	79,7	83,3	84,2	72,3	75,2	11,0	9,0
Autriche	74,4	76,4	80,0	81,0	68,9	71,8	11,1	9,2
Pologne	65,3	69,6	72,1	76,6	58,5	62,6	13,6	14,0
Portugal	73,7	74,7	77,8	77,9	69,7	71,6	8,1	6,3
Roumanie	64,9	67,3	73,7	76,2	56,2	58,2	17,5	18,0
Slovénie	71,5	74,2	75,4	77,1	67,4	71,2	8,0	5,9
Slovaquie	68,7	72,1	76,1	78,2	61,3	65,9	14,8	12,3
Finlande	74,5	76,7	76,4	78,5	72,5	74,9	3,9	3,6
Suède	79,1	82,5	81,9	84,3	76,2	80,7	5,7	3,6
Royaume-Uni	75,4	77,6	81,5	82,3	69,3	72,9	12,2	9,4
AELE								
Islande	84,7	88,7	87,6	91,3	81,8	85,9	5,8	5,4
Norvège	78,1	77,3	80,6	79,3	75,5	75,2	5,1	4,1

sources: enquête suisse sur la population active (ESPA) et Eurostat (état au 11.03.2019)

© OFS, Neuchâtel 2019

T4 Quelques aspects de la conciliation entre le travail et la famille, 2018

Parents actifs occupés de 25 à 54 ans vivant avec un ou des enfants dont le plus jeune a moins de 15 ans, en pour cent

	Total	Pères	Mères
Obstacle le plus important à la conciliation entre le travail et la famille ¹⁾			
longs horaires de travail	18,6	20,0	17,2
horaires imprévisibles ou peu adaptés	16,3	13,9	18,9
trajet long pour se rendre au travail	13,9	14,8	12,9
travail trop exigeant ou trop pénible	5,3	6,4	(4,2)
trop peu de soutien de la part de l'employeur/des collègues	5,0	(4,5)	5,7
autres obstacles	4,3	(4,4)	4,2
aucun obstacle	34,1	33,5	34,7
ne sait pas/pas de réponse	(2,5)	(2,7)	(2,2)
Effets des responsabilités liées à l'éducation des enfants sur l'emploi actuel ¹⁾			
réduction du volume de travail	37,3	14,9	62,2
modification des horaires de travail	27,1	23,8	30,7
changement de place de travail afin de mieux concilier travail et famille	24,8	17,7	32,7
changement d'emploi pour gagner plus d'argent	15,5	17,0	13,9
assumé des tâches moins exigeantes	12,4	5,8	19,7
congé maternité, qui dure encore	(0,9)	0,0	(1,9)
autres effets	10,3	8,6	12,1
Possibilité de modifier les heures de début et/ou de fin de journée de travail d'au moins une heure pour des raisons familiales ²⁾			
généralement possible	69,7	73,9	65,0
rarement possible	16,0	14,0	18,3
impossible	12,9	10,5	15,6
ne sait pas/pas de réponse	(1,3)	(1,6)	(1,1)
Possibilité d'organiser le temps de travail afin de prendre des journées entières pour des raisons familiales sans recourir aux jours de vacances ²⁾			
généralement possible	51,6	46,9	56,9
rarement possible	25,2	29,3	20,5
impossible	20,8	21,6	19,9
ne sait pas/pas de réponse	(2,4)	(2,2)	(2,6)
(chiffre) : extrapolation basée sur moins de 50 observations dans l'échantillon. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.			
1) Personnes actives occupées			
2) Salariés (sans indépendants)			
Questionnaire			
<ul style="list-style-type: none"> Je vous lis maintenant différentes raisons qui peuvent compliquer la conciliation entre le travail et la famille. Dites-moi quel est l'obstacle le plus important pour vous. Est-ce que vos responsabilités de prise en charge des enfants ont eu un effet sur votre emploi actuel? Merci de répondre par oui ou non. (plusieurs réponses possibles). Vous est-il possible de modifier vos heures de début et/ou de fin de journée de travail d'au moins une heure pour des raisons familiales? Vous est-il possible d'organiser votre temps de travail afin de prendre des journées entières pour des raisons familiales sans recourir aux jours de vacances? 			

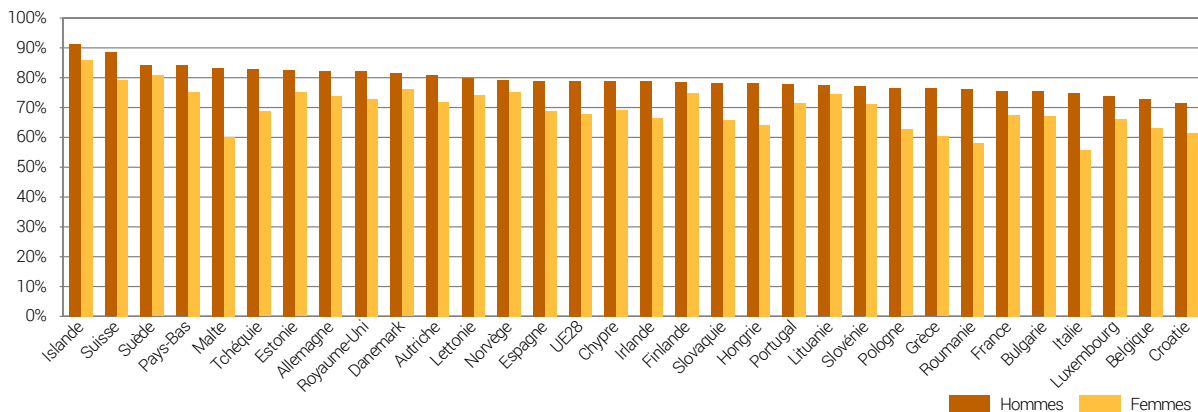
source: enquête suisse sur la population active (ESPA), module Conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale 2018

© OFS, Neuchâtel 2019

Taux d'activité dans les pays de l'UE et de l'AELE, par sexe, 2017

G 1

En pour cent de la population de 15-64 ans



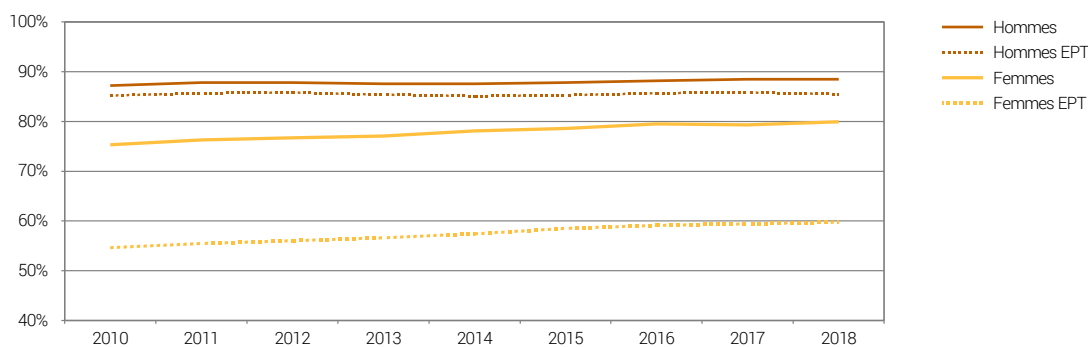
sources: OFS – ESPA, Eurostat (état: 11.03.2019)

© OFS 2019

Taux d'activité et taux d'activité en équivalence plein temps (EPT), par sexe, 2010-2018

G 2

En pour cent de la population de 15-64 ans



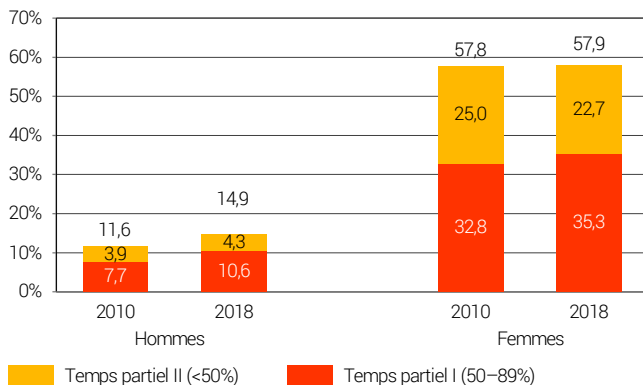
source: OFS – ESPA

© OFS 2019

Part de travail à temps partiel selon le taux d'occupation, par sexe, 2010 et 2018

G 3

En pour cent de la population active occupée de 15-64 ans



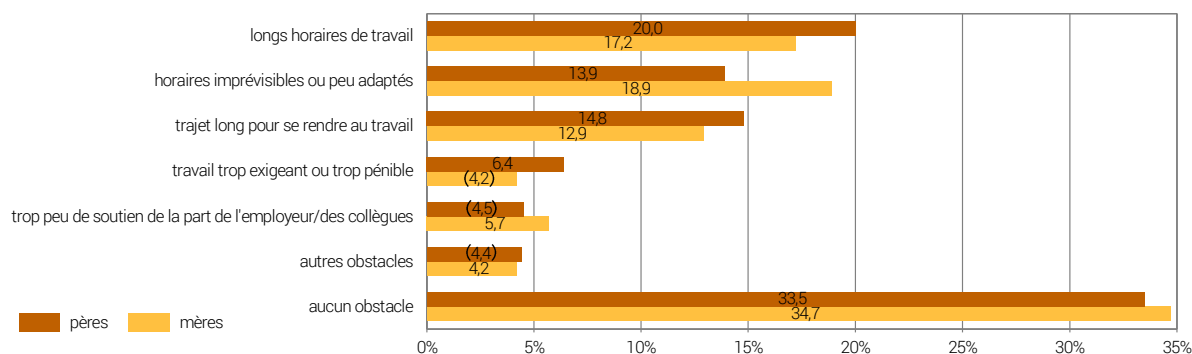
source: OFS – ESPA

© OFS 2019

Obstacle le plus important à la conciliation entre le travail et la famille, 2018

G 4

Parents actifs occupés de 25 à 54 ans vivant avec un ou des enfants dont le plus jeune a moins de 15 ans, en pour cent



(chiffre) : extrapolation basée sur moins de 50 observations dans l'échantillon. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

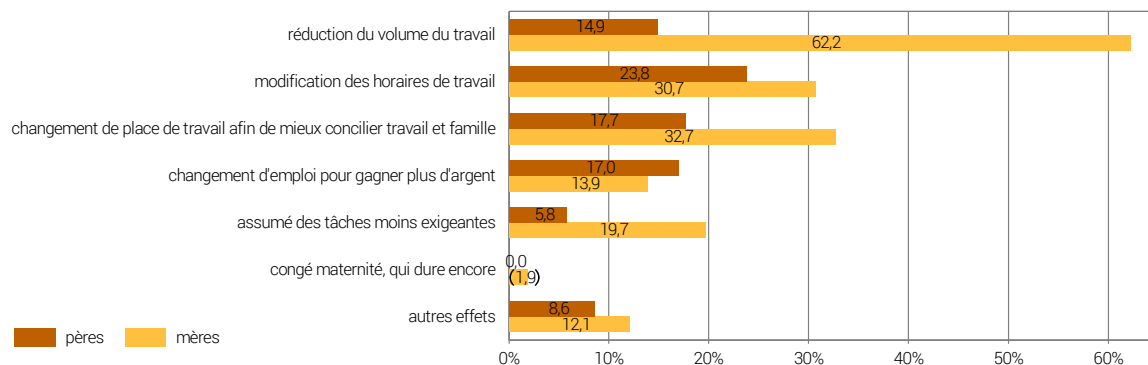
source: OFS – ESPA

© OFS 2019

Effets des responsabilités liées à l'éducation des enfants sur l'emploi actuel, 2018

G 5

Parents actifs occupés de 25 à 54 ans vivant avec un ou des enfants dont le plus jeune a moins de 15 ans, en pour cent



(chiffre) : extrapolation basée sur moins de 50 observations dans l'échantillon. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

source: OFS – ESPA

© OFS 2019